

Moulin de Strugal

(Identifiant national : 910030226)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 48024018)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Sites Lozèriens, - 910030226, Moulin de Strugal. - INPN, SPN-MNHN Paris, 6P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/910030226.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Sites Lozèriens

Centroïde calculé : 664011°-1944341°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 13/10/2008

Date actuelle d'avis CSRPN : 13/10/2008

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 25/10/2012

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	6
9. SOURCES	6

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Lozère
- Commune : Saint-Pierre-de-Nogaret (INSEE : 48175)
- Commune : Hermaux (INSEE : 48073)

1.2 Superficie

5,31 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF « Moulin de Strugal » est située à l'ouest de la Lozère, au sud du plateau de l'Aubrac. C'est une portion du ruisseau la Barthe et l'aval du ruisseau des Hermaux au niveau de leur confluence au Moulin de Strugal, au nord-est de St Germain-du-Teil. Le ruisseau de la Barthe se jette ensuite dans le Doulou, un affluent du Lot. La ZNIEFF occupe une superficie de 5,3 hectares au pied du hameau de Besset. L'altitude varie très peu et se situe autour de 765 mètres.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

- Faunistique
- Oiseaux
- Mammifères

Fonctionnels

Complémentaires

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La ZNIEFF englobe la partie du ruisseau de la Barthe située dans la clairière forestière. De part et d'autre du cours d'eau, le périmètre suit la limite de la ripisylve en rive droite et le sentier en rive gauche en incluant les 200 mètres aval de l'affluent.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

Les zones boisées, y compris la ripisylve, les corridors écologiques et les secteurs de chasse pour l'ensemble des espèces répertoriées, semblent peu menacées. La diversité des essences présentes doit être conservée.

L'ancien moulin, gîte de reproduction d'intérêt majeur pour les deux espèces de chauves-souris déterminantes présentes doit être maintenu en l'état (pas de restauration) et les accès laissés libres afin de ne pas provoquer de dérangement et de faciliter la circulation des espèces.

Une menace potentielle non négligeable peut provenir de la diminution des ressources alimentaires (insectes) que ce soit par l'emploi de pesticides sur les zones cultivées à proximité ou par les traitements vétérinaires du bétail qui affectent les insectes coprophages (sources d'alimentation relativement importante pour le Grand Rhinolophe).

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Mammifères - Oiseaux 		

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<p style="text-align: center;">87 <i>Terrains en friche et terrains vagues</i></p>				

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	60400	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	<i>Murin à oreilles échanquées, Vespertillon à oreilles échanquées</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Deana Thomas et Destre Rémi (ALEPE)				2005
	60295	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	<i>Grand rhinolophe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Destre Rémi et Coulée Thierry (ALEPE)				2005
Oiseaux	2873	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	<i>Circaète Jean-le-Blanc</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Destre Rémi (ALEPE)				2005

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Mammifères	60295	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60400	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	2873	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	Deana Thomas et Destre Rémi (ALEPE)		
	Destre Rémi (ALEPE)		
	Destre Rémi et Coulée Thierry (ALEPE)		